



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

PREFECTURE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITES LOCALES

BUREAU DES ELECTIONS

Arrêté n°2019 DRCL-ELEC-014 fixant la commune la plus peuplée de chaque canton conformément à la loi organique du 6 décembre 2013 portant application de l'article 11 de la Constitution

La Préfète de Seine-et-Marne
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

VU la Constitution et notamment son article 11 ;

Vu la loi organique n° 2013-1114 du 6 décembre 2013 portant application de l'article 11 de la Constitution et notamment son article 6 ;

Vu le décret n° 2014-1488 du 11 décembre 2014 relatif au traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Soutien d'une proposition de loi au titre du troisième alinéa de l'article 11 de la Constitution » ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Pour le recueil des soutiens des électeurs aux propositions de loi présentées en application de l'article 11 de la Constitution, une borne d'accès à Internet est mise à disposition des électeurs dans les mairies des communes mentionnées en annexe du présent arrêté. Ces mêmes autorités recueillent les soutiens déposés par les électeurs sur un formulaire papier.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Marne est chargé de la notification et de l'exécution du présent arrêté.

Melun, le 31 mai 2019

La Préfète
Pour la Préfète et par délégation
Le Secrétaire Général de la Préfecture par intérim


Gérard BRANLY

Liste des communes les plus peuplées de chaque canton

(Annexée à l'arrêté préfectoral n° 2019 DRCL-ELEC-014 du 31 mai 2019)

Code dépt	Code commune	Libellé commune
Seine-et-Marne		
77	77083	Champs-sur-Marne
77	77108	Chelles
77	77118	Claye-Souilly
77	77122	Combs-la-Ville
77	77131	Coulommiers
77	77183	La Ferté-sous-Jouarre
77	77186	Fontainebleau
77	77192	Fontenay-Trésigny
77	77243	Lagny-sur-Marne
77	77284	Meaux
77	77288	Melun
77	77294	Mitry-Mory
77	77305	Montereau-Fault-Yonne
77	77327	Nangis
77	77333	Nemours
77	77350	Ozoir-la-Ferrière
77	77373	Pontault-Combault
77	77379	Provins
77	77152	Dammarie-les-Lys
77	77445	Savigny-le-Temple
77	77449	Serris
77	77058	Bussy-Saint-Georges
77	77514	Villeparisis